



ILA

Colloque International

MA-CULTURE (Alliance pour la Survie de Ma Culture),

ASCAD (Académie des Sciences et des Culture d'Afrique et des Diaspora)

ILA (Institut de Linguistique Appliquée)

Date : 08 au 10 octobre 2024

Lieu : Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix de Yamoussoukro

Appel à communication

Date limite de soumission : 30 juin 2024

Adresse de soumission : colloquemaculture@gmail.com

Politiques linguistiques en Afrique : Situation, Résistance et Défis



Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique



Introduction

Le Colloque International « **Politiques linguistiques en Afrique : situation, résistance et défis** » est une initiative de MA-CULTURE (Alliance pour la Survie de Ma Culture), de l'ASCAD (Académie des Sciences et des Culture d'Afrique et des Diaspora) et de l'ILA (Institut de Linguistique Appliquée). Cette manifestation scientifique, tout comme la 1^{re} conférence de MA-CULTURE intitulée « **Pour "déboulonner" quelques vieux clichés attachés aux langues africaines** » en juillet 2022, contribuera à l'atteinte des objectifs de MA-CULTURE que sont :

- Contribuer à la promotion des Cultures des peuples de Côte d'Ivoire et d'Afrique ;
- Contribuer au développement socio-culturel et économique de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique ;
- Contribuer à la préservation de l'environnement et de la biodiversité en Afrique.

Le présent document a pour objectif de présenter les termes de référence du projet d'organisation de ladite manifestation scientifique. Il s'articule autour des points suivants : Contexte et justification, Problématique, But et objectifs, Champs et thèmes, Résultats et externalités attendus, Critères de participation et chronogramme.

Contexte et justification du colloque

Les pays africains comptent une grande diversité de langues sur leurs territoires nationaux. Cependant, la gestion efficiente de ces langues reste problématique. Or, une gestion efficace du plurilinguisme constitue une des conditions nécessaires à la réalisation des choix politiques fondamentaux d'un État. En effet, la mise en œuvre de politiques linguistiques cohérentes et dynamiques concourt au dialogue, à une éducation de qualité, à la croissance économique et au développement des pays ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et des citoyennes.

Dans cette perspective, se pose la problématique de l'intégration des diversités culturelles et linguistiques dans les politiques particulières de développement. Cela montre que nombre de pays à diverses cultures et langues peinent à asseoir une politique de développement porteuse. Pour accélérer le processus, des organismes internationaux (ONU, UNESCO, PNUD, UA, OIF...) ont inscrit la promotion des langues, surtout celles dites « minoritaires », dans leurs matrices d'actions. Ces politiques linguistiques visent à accompagner les pays qui souhaitent renforcer leurs politiques publiques en faveur d'un aménagement linguistique propice au développement. Aussi, pensent-ils que ces pays doivent inscrire, poursuivre et renforcer les actions en faveur d'environnements qui promeuvent les liens entre langues et développement. Dans ce sens, toutes enseignent la mise en œuvre de politiques linguistiques dans lesquelles les langues étrangères (français, anglais, portugais, espagnol, chinois, etc.) et les langues nationales intègrent une vision globale du développement linguistique et social des pays (cf. Sommet OIF, Antananarivo, 2016).

C'est donc la perspective d'une politique globale qualifiée de « partenariat linguistique » dans laquelle, toutes les composantes linguistiques peuvent être prises en compte dans les politiques de développement des pays. C'est pourquoi, il faudrait des résolutions et des textes favorables à la diversité linguistique. Mieux, les gouvernants devraient rechercher la nécessité d'une approche bi ou plurilingue dans les systèmes éducatifs pour l'amélioration de l'apprentissage. La réalité du terrain démontre cependant que, seules des politiques linguistiques à minima sont appliquées. De plus, celles-ci ne portent le plus souvent que, sur le statut des langues (officielles, nationales), et que leurs implications

restent souvent implicites. Quant à leurs effets, ils sont souvent peu ou mal mesurés. Lorsque des textes sont produits et que des programmes sont financés par les États et par les partenaires dans le domaine, ceux-ci relèvent presque exclusivement de l'introduction de certaines langues dans le système éducatif et de l'alphabétisation et ce, principalement dans le cycle primaire.

Précisons enfin que les questions de politiques linguistiques sont généralement traitées par les États à l'échelle nationale sans considération des spécificités territoriales. Par ailleurs, lesdites questions sont dispersées entre des instances dépendant, selon les pays, des ministères de l'Éducation, de la Culture, de l'Enseignement supérieur, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales, etc.

L'accompagnement des États et des gouvernements dans la mise en place urgente de politique en faveur du plurilinguisme s'impose. Il faut également des textes de lois, des actes et des actions pour un développement équilibré des langues locales et des langues partenaires ainsi que l'élaboration de politiques publiques nationales dynamiques et performantes, propices à une bonne politique linguistique et au renforcement de l'articulation de la coopération interlinguistique à l'échelle internationale.

C'est dans ce cadre que s'inscrit ce colloque « **Politiques linguistiques en Afrique : situation, résistance et défis** » afin que les propositions qui seront soumises par les participants puissent concourir à l'élaboration de plans d'action de politiques linguistiques promouvant la diversité linguistique et le plurilinguisme, et faisant de la politique d'aménagement linguistique un levier pour le développement durable des pays.

Problématique

La langue constitue l'unique moyen de communication aisément compréhensible et qui traduit mieux l'expression corporelle et l'esprit dans une communauté ou une société. N'est-elle pas l'outil qui permet au mieux les échanges et la valorisation des connaissances au sein d'une même société ou d'une société à une autre ? Il apparaît que le premier colloque co-organisé par MA-CULTURE, l'ASCAD et l'ILA est d'importance capitale. Pour la Côte d'Ivoire, c'est un grand défi. La preuve, notre pays est l'un des rares pays d'Afrique où les langues locales sont peu parlées.

La particularité de ce colloque réside dans son caractère transdisciplinaire. Alors que la question des langues de nos peuples est généralement abordée de manière sectorielle (axe politique, social, économique et culturel, etc.), notre étude se veut systémique. Par ailleurs, contrairement aux autres études qui relèvent exclusivement du domaine des sciences sociales et qui sont commanditées par des institutions financières ou politiques dont l'intérêt reste orienté (Banque Mondiale, UEMOA, CODESRIA, BAD, UNESCO, CEDEAO), le présent diagnostic sur les langues des peuples Noirs se veut un regard croisé de plusieurs spécialistes.

Pour ce faire, la question centrale à laquelle tentera de répondre ce colloque est la suivante : Quel diagnostic faut-il faire des langues des peuples Noirs et quelles stratégies efficaces pour leur préservation ?

De manière spécifique, il s'agit, à travers ces réflexions, de répondre aux questions ci-après :

- Question 1: Que doit-on entendre par politique linguistique et plus particulièrement, par aménagement linguistique et restaurer la place des langues dans les politiques de développement élaborées par les Etats africains ?

- Question 2: Quelles sont les causes motrices du délaissement des langues d'Afrique au profit de langues étrangères ?
- Question 3: Quelles réformes, au sens de stratégies englobantes et pertinentes, pour l'insertion des langues africaines dans les politiques de développement visant à contribuer à l'avènement d'une société disciplinée, vertueuse et proactive dans un environnement sain ?

But et Objectifs du colloque

But

Cette manifestation scientifique a pour but de contribuer à l'émergence des langues d'Afrique en général, et en particulier, des langues ivoiriennes afin de renforcer la cohésion sociale préalable au développement socio-économique durable.

Objectif général

D'une manière générale, le Colloque International « **Politiques linguistiques en Afrique : situation, résistance et défis** » ambitionne d'amener l'intelligentsia mondiale à construire un corpus de savoirs et de connaissances scientifiques sur les politiques de gestions des langues africaines dans les différents pays du continent en insistant sur les nouvelles perspectives de planification et d'aménagement linguistique au moment où s'opèrent des changements globaux.

Objectifs spécifiques

De manière spécifique, ce colloque a pour objectif d'amener les participants à :

- décrypter les politiques de gestion des langues sur le continent afin de faire l'état global de la situation de l'aménagement linguistique ;
- évaluer les impacts politiques, économiques, sociaux, culturels et même écologiques de la promotion des langues étrangères dans le continent noir ainsi que les effets induits inhérents ;
- décrypter l'univers du risque de la « dépromotion » des langues locales en Afrique ;
- penser des stratégies d'un nouveau départ vers l'atteinte des objectifs d'émergence linguistique du continent, dans les nouvelles configurations géopolitique et géoéconomique du monde ;
- contribuer de manière tangible au renforcement des cadres politico-institutionnel, législatif et programmatique, ainsi qu'à l'amélioration des capacités et des compétences managériales des acteurs publics et même de la société civile en faveur de la renaissance linguistique africaine ;
- construire des passerelles interdisciplinaires et des plates-formes d'échanges pluridisciplinaires, de partage d'expériences, de propositions fortes, puis de collaboration entre chercheurs, experts, décideurs publics, société civile... autour de l'enjeu de renaissance linguistique africaine à l'ère du modernisme.

Champs et axes thématiques

Dans la pratique, les travaux du colloque International « **Politiques linguistiques en Afrique : situation, résistance et défis** » s'organiseront autour de dix thèmes structurés en différents axes. Chaque proposition de communication devra s'inscrire dans l'un de ces thèmes.

Thème 1 : Politique d'aménagement linguistique et visibilité des langues des peuples et des sociétés africaines

Ce premier thème explore les conditions de gouvernance et de gestion des langues. Les échanges souhaités seront ceux qui accorderont un intérêt particulier aux questions relatives, d'une part, aux politiques locales d'aménagement linguistique ainsi qu'à l'importance que les Etats accordent aux langues de leurs pays et d'autres parts, aux problématiques de la contribution des langues dans le processus de promotion du genre, de la diffusion des religions et de la gestion de l'écosystème environnemental.

Les débats devront montrer également que les différentes politiques d'aménagement linguistique sur le continent serviront de point d'appui à une politique globale africaine de promotion et de valorisation des langues du continent. La description de l'émergence de choix institutionnels à l'encontre des clichés attachés aux langues africaines au niveau continentales et nationales sera la bienvenue.

Ce thème 1 s'articule autour des axes suivants :

Axe 1 : Langue, Politique, éducation et Administration ;

Axe 2 : Langue, Société, Civilisation et Coutume en Afrique ;

Axe 3 : Langue, Genre, Ecologie et Religion ;

Axe 4: Politique linguistique, Promotion et Valorisation des langues africaines.

Thème 2 : Langue, diversités culturelles et artistiques

Ce champ thématique se penche sur le décryptage de la place des langues locales dans les politiques de gouvernance et de gestion des diversités artistiques et culturelles. Il cherche à savoir, comment les langues africaines peuvent servir de supports à la dynamique de diffusion des arts et de la culture des pays du continent. Ce décryptage met l'accent sur la force des langues locales dans la reconstitution de la chaîne de déterminants de la propagation et de la diffusion des diversités artistiques et culturelles. Le champ thématique ouvre donc un débat autour de la matrice de perceptions et de représentations, de considérations et de comportements, de mythes et de croyances... autour de la force linguistique, véhicule du fait artistique et culturel.

Ce champ thématique sera déployé autour des axes suivants :

Axe 1: Langue et Politique d'aménagement Culturelle ;

Axe 2: Langue, Diversités culturelles et développement ;

Axe 3: Langue, Promotion et Valorisation des œuvres artistiques.

Thème 3 : Langue, Recherche scientifique et Employabilité

Ce thème doit réfléchir à l'impact des langues sur la recherche scientifique et sur l'évolution des marchés de travail. Il promeut des discussions autour du choix de la langue dans laquelle, les recherches scientifiques doivent être menées. De plus, elle questionnera pour savoir la langue qui servira de médium pour la diffusion des résultats de recherche et de leur valorisation dans une Afrique multilingue.

Au-delà de la recherche scientifique, la recherche et la conservation d'un emploi dans une Afrique minée par le chômage, devrait être guidée par la maîtrise d'une langue et d'un langage entrepreneurial nouveau. Comment les langues du continent peuvent-elles faire

leur mue et contribuer efficacement à l'avènement d'un narratif nouveau en faveur de la lutte contre le chômage sur le continent.

En sommes, il s'agit de rechercher la langue idéale et idoine pour traduire en termes compréhensibles aux populations africaines, le langage scientifique et technologique ainsi que celui des stratégies d'emplois.

Il s'articule autour de quatre axes thématiques :

Axe 1 : Langue, Recherche scientifique et technique;

Axe 2 : Langue, Diffusion et Valorisation des résultats scientifiques ;

Axe 3 : Langue, Employabilité et Compétitivité ;

Axe 4 : Langue, Innovation et entrepreneuriat.

Thème 4 : Langue et Economie

Le thème analyse l'influence de la langue sur le développement économique des Etats. Il ouvre un débat sur l'implication des systèmes nationaux de promotion linguistique en faveur de la prise en compte des langues dans l'écosystème économique des pays du continent. En tout état de cause, il s'agit de mettre en débat, les politiques des Etats de faire de leurs langues locales, des instruments de développement économique. Ce qui interroge les composantes structurelles des systèmes de gouvernance économique, d'offre de marchés, d'approvisionnement en matières premières, d'économie communautaire, de surveillance et d'approvisionnement économique, d'information économique, de formation des ressources humaines, de coopération et partenariat économique.

Les discussions s'articuleront autour des capacités et de l'efficacité des Etats, leurs organisations et leurs déploiements opérationnels face à l'intérêt de la langue pour le développement économique, ainsi que les dysfonctionnements et les effets induits associés.

En somme, ce thème met un accent sur la politique globale et englobante de l'aménagement linguistique pour un usage réel et durable des langues africaines dans l'administration publique et privée en faveur des choix de gestion mais surtout de gouvernance économique. Il prend en compte les axes de réflexions suivants :

Axe 1 : Langue, Commerce National et International ;

Axe 2 : Langue et Gestion économique ;

Axe 3 : Langue, Imposition et Fiscalité ;

Axe 4 : Langue et développement économique durable.

Thème 5 : Langue, Politiques Agricoles et Environnementales

Cette thématique favorise des discussions autour de l'utilisation des langues dans la diffusion des politiques agricoles et environnementales. Il initie des échanges qui montreront comment les langues locales peuvent servir de supports à la compréhension des politiques de création et de gestion des activités agricoles ainsi que celles de sauvegarde des aires forestières et hydrauliques. L'enjeu ici est de faire un point de la gestion et de la maîtrise du phénomène langue sur la gouvernance des systèmes agricoles, agroindustriels et environnementaux. Les échanges prendront également en compte, l'importance des langues locales dans la chaîne de transformation des produits agricoles, leurs consommations et leur vulgarisation à l'échelle locale et mondiale.

Les participants inscriront leurs réflexions dans les axes suivants :

- Axe 1 : Langue et Activités agricoles ;**
- Axe 2 : Langue, Transformation et Consommation des produits agricoles ;**
- Axe 3 : Langue, Promotion agricoles et Usage des intrants agricoles ;**
- Axe 4 : Langue, Conservation et Gestion des ressources naturelles.**

Thème 6 : Langue et Système de Santé

Ce champ thématique initie des échanges sur l'importance des langues locales dans la gouvernance des systèmes de santé. Ainsi, l'on répondra à la question : Comment la langue peut-elle être une utilité dans la prévalence et dans la gestion des répercussions épidémiologiques des différentes pandémies en Afrique ? Les participants discuteront autant sur la langue et le discours sur les prévalences des cas d'infection, de décès et de guérison, que sur leurs distributions géographiques et les configurations spatiales qui en découlent. Il est également question de discuter sur les déterminants des variations géographiques des systèmes de santé. Un accent sera mis sur l'apport des langues dans la sensibilisation pour les campagnes de vaccination ainsi que la prévention et la lutte contre les grandes pandémies. L'enjeu ici est la maîtrise du faciès épidémiologique en Afrique grâce à l'usage d'une langue appropriée.

Des échanges sont également ouverts sur les impacts des langues locales et sur l'amélioration des dispositifs des systèmes de santé publique. Comment l'usage d'une langue appropriée peut-il favoriser le renforcement des capacités des systèmes de santé africains ?

Par ailleurs, cet axe interroge la langue dans laquelle devraient être libellés les protocoles de prise en charge des malades (prévention, diagnostic, traitement, etc.) afin d'éviter les incompréhensions. Il s'agit donc d'un débat autour de ce qui peut être qualifié de « dividendes santé par la langue ». Les intervenants discuteront autour des axes suivants :

- Axe 1 : Langue, Offres de soin et Formation du personnel de santé ;**
- Axe 2 : Langue et Gestion de l'environnement sanitaire ;**
- Axe 3 : Langue, Production et Gestion des produits de soins ;**
- Axe 4 : Langue et Gestion des pandémies en Afrique.**

Thème 7 : Langue, Communication et Intelligence Artificielle

Le thème porte sur l'influence de la langue sur le développement des systèmes de communication et de diffusion d'informations. Il ouvre un débat sur les politiques nationales en faveur de la prise en compte des langues locales dans les médias. En tout état de cause, il s'agit de mettre en débat, les politiques des Etats de faire de leurs langues locales, des instruments de développement médiatique. Ce qui interroge l'intégration des langues africaines dans les composantes structurelles des systèmes de gestion, de traitement et de diffusion de l'information.

Les discussions s'articuleront autour des capacités et de la volonté de chaque Etat à développer une politique de promotion et d'intérêt de ses langues pour le développement des systèmes de communication et d'information. Ce thème prend en compte ces axes :

- Axe 1 : Langue, Médias et NTIC ;**
- Axe 2 : Langue, Numérique et Réseaux sociaux ;**
- Axe 3 : Langue et Traitement de l'information**
- Axe 4 : Langue, Publicité et Marketing.**
- Axe 5 : Langue, Traduction et Traitement automatique des langues.**

Thème 8 : Langue et sécurité

Cet axe thématique ouvre un débat sur le choix de la langue dans la promotion de la sécurité dans les pays africains à fort taux de déscolarisation et d'analphabétisme. Ainsi, face aux nombreuses incompréhensions entre les structures étatiques sécuritaires et les populations, quelle langue choisir entre les langues officielles et les langues nationales pour faire la médiation sécuritaire ?

Au surplus, la question de la langue de communication appropriée dans les campagnes de sensibilisation pour la lutte contre le grand banditisme, la montée de l'extrémisme et du terrorisme ainsi que la dépravation des mœurs en milieu urbain, la consommation abusive et ouverte des stupéfiants est mise en débat.

Au-delà de ces réalités, la problématique de l'insertion des langues locales dans les offres de formation des établissements de formation des agents de sécurité est un élément crucial que prend en compte ce champ thématique qui englobe les axes de recherche suivants :

Axe 1 : Langue, Etat de Droit et Sécurité Nationale ;

Axe 2 : Langue et Relations Civilo-Sécuritaires ;

Axe 3 : Langue, Démographie galopante et Sécurité urbaine ;

Axe 4 : Langue, Extrémisme et Terrorisme.

Thème 9 : Langue et Gestion foncière

Ce thème initie un débat sur le rôle et l'efficacité de l'implication des langues locales dans la gouvernance du foncier. Il cherche à comprendre comment les langues d'Afrique peuvent servir de boussole dans les politiques de gestion du foncier en générale mais, du foncier rural en particulier. Il est d'une évidence que les questions de gestion foncières sont des questions sensibles quelques fois à l'origine de conflits. Les langues pourraient donc être une alternative non seulement à la compréhension des conflits et à leur résolution mais, elles serviraient également de supports de communication à l'explication et à la compréhension de textes et décisions en matière de gestion foncière.

La gestion foncière, étant une transversalité et en tant que fait de société englobant aussi bien la linguistique, la politique, le droit, l'économie et le social que le culturel et l'écologie, les échanges se focaliseront sur les politiques, les stratégies et les plans d'action élaborés par les gouvernements en matière d'aménagement foncière, de lutte contre les conflits liés au foncier à différents niveaux d'échelle géographique allant du niveau continental, sous-régional, national au local.

Les réflexions porteront sur le bilan des choix linguistiques des Etats en matière de sensibilisation pour la bonne gestion du foncier en général et du foncier rural en particulier. Elles se pencheront particulièrement sur la compréhension des populations africaines en générale et ivoiriennes en particulier sur le dilemme entre légalité et légitimité des dispositions législatives, juridiques et réglementaires encadrant la gestion foncière.

En définitive, la contribution des langues du continent dans la compréhension de la gouvernance générale et particulière du foncier est mise en débat dans ce champ thématique. Les contributions prendront en compte, les axes de réflexions suivants :

Axe 1 : Langue, Cadre juridique et institutionnel national du foncier ;

Axe 2 : Langue et Aménagement foncier en Afrique ;

Axe 3 : Langue et Politique publique de sécurisation foncière ;

Axe 4 : Langue, Foncier rural et Cohésion sociale.

Thème 10 : Cas pratique de la Tanzanie, des deux Congo et de la Suisse

Le présent thème est un partage d'expériences de pays qui ont développé une politique de valorisation de leurs langues locales en les inscrivant effectivement dans leur programmes de développement comme langues actives.

Le but est de montrer que, contrairement aux idées reçues, toutes les langues peuvent être actives et servir comme, instruments de développement de son pays. Nous aurons les axes suivants :

Axe 1 : Cas pratique de la Tanzanie ;

Axe 2 : Cas pratique des deux Congo ;

Axe 3 : Cas pratique de la Suisse.

Résultats et externalités attendus

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus au terme du Colloque sont :

- un panorama historiographique de la politique de gestion des langues locales en Côte d'Ivoire, en Afrique et dans le monde est établi ;
- un profil des politiques d'aménagement linguistique et de déterminants de la diffusion socio-spatiale des langues dans le continent est défini ;
- un profil des dynamiques de politique nationale de la gestion efficiente et de la promotion des langues mettant l'accent sur les logiques, les stratégies et les pratiques d'acteurs est défini ;
- un tableau exhaustif de perceptions et de représentations, de considérations et de comportements, de mythes et de croyances... autour de la langue est renseigné ;
- un état des lieux des politiques de gestion de la langue en Afrique en insistant sur leur implication dans l'élaboration des modèles de développement est établi ;
- une matrice des forces et faiblesses, puis des menaces, des opportunités et des solutions endogènes à l'aménagement des langues est dressée ;
- un profil de l'aménagement linguistique en Afrique en termes d'impacts économiques, sociaux, culturels, politiques et même écologiques est défini ;
- un profil de contraintes, de défis et d'enjeux d'un nouveau départ de l'Afrique vers l'atteinte des objectifs d'émergence en rapport avec la prise en compte des langues du continent est défini ;
- une grille d'orientations linguistiques stratégiques directement exploitables par les politiques, les opérateurs économiques, les acteurs de la société civile, les populations locales est élaborée ;
- une plate-forme de chercheurs et d'experts pour la promotion de la souveraineté linguistique de l'Afrique est ébauchée.

Externalités attendues

L'élaboration de « **La Politique linguistique en Afrique : situation, résistance et défis de Yamoussoukro** » qui synthétisera les principales recommandations du Colloque à l'Etat ivoirien, aux autres Etats, aux Organismes Internationaux, aux Organisations Non

Gouvernementales, aux Communautés sous régionales, aux opérateurs économiques, à la société civile et aux populations locales est faite ;

La publication des Actes du Colloque en un ou plusieurs volumes est confirmée.

Critères de participation et chronogramme

Intervenants

Ce Colloque International est ouvert aux Enseignants-Chercheurs, Chercheurs, Etudiants, aux Experts nationaux et internationaux de toutes les disciplines scientifiques, aux Professionnels, aux Cadres de l'Administration publique et privée, aux Associations et à toutes personnes intéressées par la thématique. Une attestation sera délivrée à chaque participant à la clôture du colloque.

Date, lieu, langue et format de communication

Ce colloque se tiendra les du **08 au 10 octobre 2024** à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).

Les communications pourront être rédigées et présentées en Français ou en Anglais suivant deux formats :

- en présentiel et suivant deux modes : présentation orale et par poster
- en webinaire ou à distance.

Soumission des propositions de communication

Les résumés doivent être présentés en français ou en anglais. Une personne ne peut présenter qu'un seul résumé à titre d'auteur(e) principal(e).

Les contributions peuvent être des communications portant sur des réflexions théoriques et/ou des travaux empiriques. Le colloque sera aussi un lieu d'échanges et de réflexion prospectif et convivial entre la communauté scientifique, les sachants ancestraux et les praticiens du monde des organisations et des entreprises. La sélection se fera à partir d'intentions de communications.

Les propositions de communication orale doivent respecter le format suivant (Times New Roman, Taille 12, interligne simple) :

- ✓ Titre de la communication (Majuscule, Gras, Times News Roman, Taille 12) ;
- ✓ Noms, fonction et affiliation de ou des auteur(e)s ;
- ✓ Adresse électronique de ou des auteur(e)s ;
- ✓ Les résumés ne doivent pas excéder 3000 signes espaces compris (contexte, objectif, méthodologie, résultats, conclusion);
- ✓ Les présentations se feront en 25 min (10 min d'exposé + 15 min de discussion).

Tout projet de communication doit être clairement rattaché à l'un des axes ci-dessus (un résumé/abstract d'environ 400 mots) ainsi qu'une courte biographie (½ page) indiquant l'institution de rattachement de son auteur et l'axe du colloque choisi.

Les projets de communication sont reçus à l'adresse e-mail suivante :

colloquemaculture@gmail.com

Chronogramme prévisionnel

1 ^{er} /03/2024	Publication de l'appel à contribution
30/06/2024	Date limite de soumission des résumés de la communication
31/08/2024	Notification d'acceptation aux auteurs
08-10/10/2024	Date de la tenue du colloque

Frais de participation

- Enseignants-chercheurs et chercheurs : **50 000 francs CFA (75 euros)**
- Étudiants : **30 000 francs CFA (47 euros)**
- Institutions, ONG : **100 000 francs CFA (153 euros)**

Les frais de participation sont payables par voie de transfert d'argent ou en espèce auprès du Trésorier du colloque au plus tard le **08 septembre 2024** à l'adresse suivante : M. KONÉ Bazoumana (00225 07 59 09 44 92)

NB : Les frais de participation prennent en compte **l'inscription, la restauration (pause-café, déjeuner), les certificats de participation et les frais de publication des actes du Colloque.**

Les frais de transport et d'hébergement sont à la charge des participants. Aussi, le comité d'organisation facilitera les démarches d'hébergement auprès de ses partenaires hôteliers pour ceux qui le souhaitent.

Comité scientifique et de lecture

Président : Prof. KOUADIO N'Guessan Jérémie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Membres :

- Prof. ABOA Abia Alain Laurent, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Prof. ABOLOU Camille Roger, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Prof. BOGNY Yapo Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Prof. KOSSONOU Kouabena Théodore, Université F. Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Prof. KOUAMÉ N'Guessan, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Prof. KRA Kouakou Appoh Enoc, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Prof. KOUAMÉ Kouakou, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Prof. N'GORAN-POAME Léa M. Laurence, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Prof. OULAI Jean-Claude, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Prof. WOBÉ Jean-Hervé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) ASSANVO Amoikon Dyhie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) ATSE N'Cho Jean-Baptiste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) BÉRÉ Anatole, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) BOUKARI Oumarou, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) DAGNOGO Gnéré Blama, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) DIANÉ Ambemou Oscar, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) DJÈ BI Kahou Albert, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) GNIZAKO Telesphore, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) GOKRA Dja André Junior, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) KAH I Oulai Honoré, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) KAUL Guy, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

- Dr (MC) KOFFI Kouakou Mathieu, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) KONÉ Tahirou, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) KOUADIO Adou Pierre, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) KOUASSI Amino Liliane, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) N'DRÉ Damana Joachim, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) NIAMKEY Aka, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) N'ZUÉ Boni, Centre National de Recherche Agronomique, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) MANDA Djoa Johnson, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) TOPPÉ Wognin Gilbert, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) VAHOUA Kallet Abréam, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) YÉO Kanabéin Oumar, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr (MC) YANGRA Aboi François, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Dr ADOUNA Gbandi, Université de Kara, Togo
- Dr ATTOUNGBRÉ Kouadio Félix, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Côte d'Ivoire

Comité d'organisation

Président : Dr (MC) N'GATTA Koukoua Étienne

Vice-Présidente : Prof. KOUAMÉ Koia Jean Martial

Membres :

- Dr (MC) KAKOU Foba Antoine
- Dr (MC) ADÉKPATE Alain Albert
- Dr MC TAPÉ Jean Martial
- Dr GOPROU Carlos
- Dr GONDO Bleu Gildas
- Dr ANDREDOU Assouan
- Dr KOUAMÉ Vlada
- M. KONÉ Bazoumana
- Dr AMANI Allaba Angèle
- Dr AKALÉ Marie Solange
- Dr YOUANT Yves Marcel
- Dr ALLOU Allou Serge Yannick
- Dr GNAGBEU Lawa Privat
- Dr KONATÉ Yaya
- Dr ALLA N'Guessan Andréa
- Dr YAO Koffi Alfred
- Dr KOUA Kamenan Ernest
- Dr KOUASSI Koffi Yeboua
- Dr FALLE Vélérrou Adelin
- M. KOUASSI Maxime Odyssee
- Dr TANOH Djemvié Hermann
- Mme KOUAMÉ Danielle
- M. LÉYAHY Elie
- M. AMANI Kouakou Raymond
- M. BÉDIA Marie-Bernard
- M. OUATTARA Aboubakar

- KONE Tiendaga Sékou
- DAPA Kouakou Florent Fabrice
- DIOMANDE Idrissa
- Mme BLY Diéou Mauricette
- Mme KONAN Colombe
- BAH Goussebio Désirée
- DOSSO Larissa
- YÉO Eugénie
- SOUMAHORO Kady Cécile
- DJÈ Tranan Rachel
- N'GUÉTTIA Anne Marie
- YAPO Allatin

Secrétariat du Colloque/Responsables : Dr KOUACOU N'goran Jacques et Dr DODO Jean Claude

Membres :

- Dr KOUASSI Akpan Désiré
- Dr N'GORAN Fortuna Arnaud
- Dr N'ZI Yao Denos
- M. MOHY Léonard

Contact et renseignements : Secrétariat permanent du colloque :

E-mail : colloquemaculture@gmail.com